

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2019 A 18H45

**Sous la présidence de :** BOUEDO Pierre.

**Présents :** BOUEDO Pierre – LE GALLO Joseph – LE GAL Hervé – LANTRIN Isabelle – CALOHARD Pierre-Loïc - CHAMAILLARD Gilles – DREANO Hélène – MOUNIER Jean-Pierre.

**Excusé :** HAYS Pascal.

**Absente :** LE LABOURIER Virginie.

Monsieur Pascal HAYS a donné pouvoir à Monsieur Pierre BOUEDO.

Madame Isabelle LANTRIN est nommée secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

#### **1) Approbation du compte-rendu de la séance du 25 février 2019.**

Après en avoir délibéré, à **l'unanimité des membres présents**, le conseil municipal **approuve** le compte rendu de la séance du 25 février 2019.

#### **2) Modification de l'ordre du jour.**

Après délibération, et à **l'unanimité des membres présents**, l'assemblée **autorise** le Maire à rajouter à l'ordre du jour de la séance, les points suivants :

- le devis des travaux de ravalement peinture (vestiaires du terrain de football),
- les devis des bancs (vestiaires du terrain de football),
- la convention entretien des installations de collecte et de traitement des eaux usées et le recouvrement de la redevance assainissement.

#### **3) Approbation des comptes de gestion 2018 du budget assainissement, Lotissement La Croix du Marais et communal.**

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, et après délibération, l'assemblée **approuve à l'unanimité des membres présents**, le comptes de gestion du trésorier municipal des budgets assainissement et lotissement et du budget principal, pour l'exercice 2018.

#### **4) Votes des comptes administratifs 2018 du budget assainissement.**

Monsieur le Maire quitte la séance et demande à l'assemblée de se prononcer quant aux résultats de clôture 2018 des budgets Assainissement, Lotissement et Commune.

#### **↳ Budget assainissement**

##### **Fonctionnement**

Total Mandats : 39 882,53 €

Total Titres : 42 660,86 €

Déficit N-1 : -5 719,47 €      Résultat Fonct. : -2 941,14 €.

**Investissement**

Total Mandats : 13 875,33 €

Total Titres : 20 616,50 €

Report N-1 : 4 658,73 €      Résultat Invest. : 11 399,90 €.

**Budget Lotissement**

**Fonctionnement**

Total Mandats : 37 769,35 €

Total Titres : 37 769,35 €

Report N-1 : 15 164,36 €      Résultat Fonct. : 15 164,36 €.

**Investissement**

Total Mandats : 37 769,35 €

Total Titres : 37 769,35 €

Déficit N-1 : -37 769,35 €      Résultat Invest. : -37 769,35 €.

**Budget communal**

**Fonctionnement**

Total Mandats : 316 356,76 €

Total Titres : 403 338,40 €

Report N-1 : 110 119,92 €      Résultat Fonct. : 197 101,56 €.

**Investissement**

Total Mandats : 181 493,04 €

Total Titres : 178 907,22 €

Report N-1 : 83 802,07 €      Résultat Invest. : 81 216,25 €.

Après étude et délibération, **et à l'unanimité des membres présents**, le conseil municipal **vote** les résultats de 2018 des budgets annexes et du budget communal, **décide** de reporter au budget 2019 les résultats précités, et **donne** tout pouvoir au maire pour signer les pièces à intervenir.

#### **5) Budget communal - affectation de résultat.**

Après concertation et vu l'excédent de fonctionnement 2018 de 197 101,56 €, l'assemblée **autorise à l'unanimité des membres présents**, l'affectation de résultat de 95 800 € au 1068 en recettes d'investissement.

#### **6) Versement d'une subvention d'équilibre du budget communal au budget Assainissement.**

Après discussion et délibération, et vu les dépenses prévisionnelles en section de fonctionnement au budget Assainissement pour l'année 2019, il est nécessaire de pallier au résultat déficitaire 2018, le conseil municipal **autorise à l'unanimité des membres présents** le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget assainissement comme suit :

- Subvention d'équilibre du Budget Principal de l'article 657364 en dépense de fonctionnement vers le Budget Assainissement au 774 en recettes de fonctionnement : 7 500,00 €.

#### **7) Marché vestiaires du terrain de football : Avenant n°1 : lot n°2 maçonnerie.**

Après en avoir délibéré, et à **l'unanimité des membres présents**, les membres du conseil municipal **autorisent** le Maire, à signer le devis de BRIOT Dany et ce pour un montant ht de 2 350,00 € et à signer l'avenant et tous les autres documents s'y rapportant.

#### **8) Demande de subvention mise en accessibilité des bâtiments et des lieux publics.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à **l'unanimité des membres présents**, décide de solliciter auprès du conseil départemental, une subvention au titre de la mise en accessibilité des bâtiments et des lieux publics afin de financer les travaux.

#### **9) Vestiaires du terrain de football - Travaux de peinture ravalement.**

Après délibération, et à **l'unanimité des membres présents**, l'assemblée délibérante **autorise** le Maire à signer le devis d'un montant ht de 5 870,45 € de Sébastien LEGO et **autorise** le Maire à prévoir les dépenses budgétaires en dépenses d'investissement du budget primitif communal 2019.

#### **10) Vestiaires du terrain de football - bancs.**

Après délibération, le conseil municipal **autorise, à l'unanimité des membres présents** le Maire à signer le devis de SDU (Sport & Développement Urbain) pour un montant ht de 10 360,05 € et **autorise à l'unanimité des membres présents** le Maire à prévoir les dépenses budgétaires en dépenses d'investissement du budget primitif communal 2019.

#### **11) Convention entretien des installations de collecte et de traitement des eaux usées et le recouvrement de la redevance assainissement.**

Après en avoir délibéré, et à **l'unanimité des membres présents**, le conseil municipal **autorise**, le Maire à **signer** le renouvellement de la convention avec la SAUR pour le suivi et l'entretien de la lagune et le réseau d'assainissement collectif de la commune, moyennant une rémunération de 8 177,00 €. La convention est effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## 12) Votes des budgets primitifs 2019.

Monsieur le Maire présente les propositions budgétaires des budgets annexes et du budget communal.

### ↳ Budget communal

#### Section de fonctionnement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2019		Budget primitif 2019
		Report n-1	197 101,56 €
<b>Total dépenses</b>	<b>440 848,56 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>440 848,56 €</b>

#### Section d'investissement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2019		Budget primitif 2019
		Report n-1	81 216,25€
<b>Total dépenses</b>	<b>331 871,25 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>331 871,25 €</b>

### ↳ Budget assainissement

#### Section de fonctionnement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2019		Budget primitif 2019
<b>Déficit</b>	<b>2 941,14 €</b>		
<b>Total dépenses</b>	<b>40 317,64 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>40 317,64 €</b>

## Section d'investissement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2019		Budget primitif 2019
		Report n-1	11 399,90 €
<b>Total dépenses</b>	<b>14 359,00 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>32 016,40 €</b>

## Budget Lotissement

### Section de fonctionnement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2019		Budget primitif 2019
		Report n-1	15 164,36 €
<b>Total dépenses</b>	<b>52 933,71 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>52 933,71 €</b>

### Section d'investissement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2019		Budget primitif 2019
<b>Déficit</b>	<b>37 769,35 €</b>	Report n-1	
<b>Total dépenses</b>	<b>75 538,70 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>75 538,70 €</b>

Après lecture, étude et délibération, le conseil municipal à **l'unanimité des membres présents, vote** les budgets primitifs 2019 des budgets assainissement, Lotissement et du budget communal et **autorise** le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

### Questions diverses.

La prochaine séance est fixée le 29 avril 2019 à 20 heures.

FIN DE LA SEANCE A 20 heures 10.

